

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

KLÉBER LOUSTAU

Député sortant

Conseiller Général — Maire de Selles-sur-Cher

Ancien Ministre

Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Remplaçant éventuel : Lucien GIGAUD, Conseiller Général du Canton de Romorantin-Lanthenay

Electrices, Electeurs,

Le régime de pouvoir personnel qui règne depuis dix ans et dont je n'ai cessé de dénoncer la politique rétrograde, vient de provoquer une grave crise sociale.

Les travailleurs manuels et intellectuels dont un million cinq cent mille gagnaient moins de 500 francs par mois, ont engagé la lutte pour de meilleures conditions de vie. Les agriculteurs et les viticulteurs demandent que les prix de leurs produits soient fixés à un taux suffisamment rémunérateur et manifestent leur inquiétude devant un exode rural désordonné qui aboutit à l'appauvrissement des campagnes et à l'augmentation du nombre des chômeurs dans les villes. Les étudiants et les enseignants protestent contre la mauvaise organisation de l'école à tous les niveaux et contre l'inadaptation de l'Université aux impératifs de notre temps.

Durant plusieurs semaines, la violence s'est emparée de la rue. De regrettables incidents se sont produits, notamment à Paris. L'économie française vient de connaître une paralysie dont les répercussions se feront longtemps sentir.

LE RÉGIME DE POUVOIR PERSONNEL PORTE L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE CES EVÈNEMENTS TRAGIQUES QUI AURAIENT PU CONDUIRE LE PAYS A LA GUERRE CIVILE.

En effet, la fameuse " année sociale ", promise par les gaullistes, n'est jamais venue et dix ans de pouvoir absolu ont, au contraire, organisé une crise économique et sociale qui se manifeste par :

-- l'insécurité de l'emploi dans tous les secteurs ;
-- le chômage des jeunes et d'un demi-million d'adultes ;
-- des salaires inférieurs à 600 francs par mois pour quatre millions de travailleurs ;
-- l'inquiétude des cadres à la suite de concentrations improvisées ;
-- la détresse des personnes âgées ;
-- l'appauvrissement continu de larges couches paysannes ;
-- l'accroissement des difficultés des commerçants et des artisans ;
-- la répartition injuste du produit de l'effort collectif ;
-- la pénurie de logements sociaux ;
-- l'injustice fiscale.

Ainsi le régime gaulliste a accentué dangereusement l'injustice sociale par une politique économique inadaptée, conséquence d'une force de frappe illusoire et ruineuse.

CETTE SITUATION EST INCONTESTABLEMENT LE RÉSULTAT D'UNE POLITIQUE QUI REPOSE SUR LE MÉPRIS DES ÉLUS DU PEUPLE ; SUR L'IGNORANCE SYSTÉMATIQUE DES CORPS INTERMÉDIAIRES (ORGANISATIONS SYNDICALES, FAMILIALES ET PROFESSIONNELLES) ; SUR LA MISE EN TUTELLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ; SUR LA RENAISSANCE DU CHAUVINISME ; SUR L'ASSERVISSEMENT DE L'INFORMATION RADIO-DIFFUSÉE.

Tel est le lourd bilan que devront défendre, au cours de cette campagne électorale, les représentants du régime sous le couvert d'une prétendue union pour la défense de la République.

Dans notre circonscription, le pouvoir gaulliste a changé son candidat. M. THYRAUD ferait-il déjà partie des " politiciens au rancart ". Son ami, M. CORREZE, lui succède. En dépit d'une modification d'étiquette, la position politique de M. CORREZE est absolument identique à celle de M. THYRAUD. Les électrices et les électeurs ne seront pas dupes, car ils savent parfaitement que le Maire de Salbris, s'il était élu, soutiendrait, par ses votes, la politique néfaste du régime de pouvoir personnel.

Sous la pression de l'immense mécontentement du monde du travail, certaines améliorations viennent d'être consenties, mais ne risquent-elles pas d'être annihilées par la hausse des prix si aucun changement n'intervient dans la politique française ? C'est à cela qu'il faut plus particulièrement réfléchir.

Chacun doit effectivement sentir que les vrais problèmes ne sont pas résolus, car au-delà du vaste mouvement revendicatif s'exprime l'ardent désir de l'ensemble des travailleurs de construire une société plus juste et permettant l'épanouissement de tous les individus.

DEPUIS DIX ANS, J'AI CONSTAMMENT COMBATTU POUR QUE LES RÉFORMES DONT L'URGENTE NÉCESSITÉ APPARAISSAIT COMME ÉVIDENTE, SOIENT APPLIQUÉES EN VUE D'ÉTABLIR UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, POLITIQUE ET INTERNATIONALE.

Au cours de nombreuses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale, au Conseil Général et de pressantes démarches auprès des autorités responsables, je me suis fait l'interprète des travailleurs de toutes catégories. J'ai toujours défendu énergiquement les intérêts de nos populations, qu'il s'agisse de celle de la Sologne ou de celle de la vallée du Cher.

C'est donc en toute confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages.

T. S. V. P.

MON PROGRAMME :

I. — SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

La consolidation des engagements pris à l'égard des travailleurs et de leurs syndicats, notamment par :

— la garantie de l'emploi ;
— l'élévation de leur niveau de vie, le salaire minimum ne devant pas être inférieur à 600 francs ;
— le relèvement du pouvoir d'achat des personnes âgées, des familles et des invalides ;
— le respect des engagements pris à l'égard des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi qu'une amnistie totale, pour mettre fin à toutes les séquelles des malheureux événements d'Algérie ;
— l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale ;
— le retour progressif aux quarante heures sans diminution de salaire ;
— l'abaissement progressif de 65 à 60 ans de l'âge de la retraite ;
— la promotion de la femme par l'élimination réelle des inégalités qu'entraîne une législation contraignante et restrictive, en particulier en ce qui concerne sa condition dans le travail ;
— l'extention, la modernisation et l'adaptation du secteur public hospitalier (équipement, personnel) ;
— une politique efficace de la recherche scientifique ;
— la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise ainsi que l'octroi des garanties et des droits qui en découlent.

Les moyens de résorber le chômage par une politique d'expansion fondée sur :

— la relance de la consommation ;
— la création d'industries nouvelles ;
— un effort accru en faveur du logement et des équipements sociaux collectifs ;
— une réforme de la fiscalité, comportant notamment un réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu (exonération des revenus inférieurs à 6000 francs) ;
— une simplification de la T. V. A.

II. — AGRICULTURE ET VITICULTURE

Depuis de longues années je n'ai cessé de réclamer une véritable politique agricole inscrite dans un plan de développement national et régional, conçue et élaborée avec les agriculteurs, tendant à promouvoir, par des mesures appropriées à chaque région, l'égalité du revenu de l'agriculture avec les autres secteurs.

Des aides spécifiques doivent être accordées à nos secteurs ruraux défavorisés. Il faut notamment que la Sologne soit reconnue comme zone de rénovation rurale.

Dans le domaine spécialisé de la viticulture, il est nécessaire d'appliquer de suite les dispositions suivantes :

— suppression des importations ;
— réduction de la fiscalité ;
— assouplissement du blocage ;
— droit de replantation préalable à l'arrachage.

J'ESPÈRE QUE LES VITICULTEURS SE SOUVIENDRONT DE L'ACTION QUE J'AI MENÉE EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA CHAPTALISATION DES VINS.

III. — EDUCATION NATIONALE

Etudiants, enseignants et travailleurs ont proclamé leur volonté de choisir et d'assurer leur propre avenir en réalisant la démocratie dans l'Université, l'entreprise et du même coup dans la société. Cela implique une ouverture nouvelle à toutes les catégories sociales, de nouvelles méthodes pédagogiques, un nouveau mode de gestion associant les parents d'élèves et l'organisation de l'éducation permanente.

Cette politique d'ensemble est indissociable d'une politique de la jeunesse qui laisse aux jeunes et à leurs mouvements des responsabilités réelles.

IV. — POLITIQUE INTERNATIONALE

La construction de la Paix, le bien le plus précieux des hommes, exige :

— le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international ;
— l'arrêt de la prolifération et la non dissémination des armes nucléaires ;
— la sécurité collective et la coexistence pacifique avec lesquelles une force de frappe nationale, ruineuse, n'est plus compatible ;
— une véritable organisation de l'Europe sur les plans économique et politique, comportant la mise en place d'institutions communautaires efficaces.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 23 Juin vous voterez pour ce programme, c'est-à-dire pour la démocratie, la justice sociale, la paix internationale et la paix nationale.

Vive la Circonscription de Romorantin-Lanthenay !
Vive la République !
Vive la France !

KLÉBER LOUSTAU

Député sortant
Conseiller Général
Maire de Selles-sur-Cher

Remplaçant éventuel :

Lucien GIGAUD, Conseiller Général du Canton de Romorantin-Lanthenay.

IMP. R. MARCHAND, ST-AIGNAN - 6-1968